



Québec le 30 juin 2015

Madame Sophie Hardy
Direction de la gestion de la faune
du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6

**Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean (questions du DQ36 du 30 juin 2015)**

Madame,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires, et vous soumet les questions suivantes :

1. Qui est en charge de faire respecter les règlements sur la sécurité routière et le Code de la route sur les routes en territoire non-organisé (route forestière) et particulièrement sur la route des Passes et la R0200?
2. Est-ce qu'il y a un comité de chemin pour la R0200 et si oui qui en fait partie?
3. Est-ce qu'il y a un nombre maximal par heure de camions lourds (e.g. fardiers pour le concentré, pour le bois) qui est toléré sur les routes forestières

La commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **6 juillet 2015** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission